

Communiqué de presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Escroqueries au faux policier / banquier : trois nouvelles interpellations et chiffres pour 2025

De nouvelles interpellations ont récemment eu lieu dans le canton de Neuchâtel en lien avec des escroqueries dites « au faux policier / banquier ». Toujours très actif, ce phénomène met en évidence, à la lumière du bilan 2025, la nécessité de maintenir une vigilance accrue et de renforcer les mesures de prévention à l'approche de l'année 2026.

Le mardi 16 décembre 2025, la police neuchâtelaise a appréhendé trois coursiers impliqués dans plusieurs affaires d'escroqueries au faux policier / banquier. Ces interpellations s'inscrivent dans une fin d'année marquée par une recrudescence de ce type d'infractions, qui ciblent principalement des personnes âgées. Les auteurs ciblent des victimes souvent isolées et exploitent leur vulnérabilité en se faisant passer pour des policiers ou des employés de banque lors de leur appel ou visite à domicile, dans le but de les dépouiller de leurs biens. La police neuchâtelaise anticipe que l'année 2026 pourrait également être marquée par de nouveaux cas et poursuivra sans relâche ses efforts de lutte contre cette criminalité.

Au Val-de-Travers, deux jeunes hommes ont été interpellés à la suite d'une tentative d'escroquerie visant des personnes âgées le 16 décembre 2025. L'enquête a permis d'établir leur implication dans cinq tentatives commises dans le canton de Neuchâtel ainsi que dans trois affaires survenues dans les cantons de Vaud et Jura, pour un préjudice total de CHF 35'000.–. Les deux auteurs présumés sont des ressortissants français et italien domiciliés en France.

Le même jour, un homme a également été appréhendé à Neuchâtel. Il a pu être mis en relation avec plusieurs escroqueries au faux banquier commises à Neuchâtel, ainsi que dans les cantons de Genève, Vaud et Valais, pour un préjudice estimé à environ CHF 40'000.–. Ce ressortissant français, domicilié en France, a été placé en détention provisoire.

Le Ministère public s'est saisi de l'ensemble de ces cas et des procédures pénales ont été ouvertes.

Escroquerie au faux policier : quelques chiffres

Depuis le mois de janvier 2025, 94 cas avérés d'escroqueries au faux policier / banquier, impliquant un contact avec les victimes, ont été recensés dans le canton de Neuchâtel. Le préjudice total s'élève à CHF 700'000.–, soit une moyenne d'environ CHF 7'500.– par cas.

À ce jour, 65 de ces cas ont été élucidés, représentant un taux d'élucidation proche de 70%. Trente affaires restent toutefois non résolues. En parallèle, 179 tentatives d'escroquerie, sans contact avec les victimes, ont été enregistrées. Au total, 43 coursiers ont été interpellés et dénoncés, tandis que huit autres ont été identifiés et font l'objet d'enquêtes en cours.

Ces chiffres confirment l'ampleur et la persistance du phénomène.

Conseils de prévention

La police neuchâteloise rappelle les recommandations suivantes :

- Raccrochez immédiatement en cas de doute
- Ne communiquez jamais d'informations personnelles ou bancaires par téléphone
- Ne remettez jamais votre carte bancaire, coupée ou non, ni votre code secret à une personne inconnue
- Signalez immédiatement toute situation suspecte à la police en composant le 117
- Ne rappelez jamais un numéro inconnu ou suspect
- Partagez ces conseils avec votre entourage : familles, amis, voisins et collègues jouent un rôle essentiel dans la prévention

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 22 décembre 2025